

مجلة العلوم القانونية والاجتماعية

Journal of legal and social studies

Issn: 2507-7333

Eissn: 2676-1742

Le pouvoir argumentatif de la question rhétorique dans le discours de la presse écrite algérienne.

The argumentative power of the rhetorical question in the discourse of the algérian written press.

Cherfaoui Abdellah^{1*}, Atmane Yahia Abdeldjebar²

¹Centre universitaire Salhi Ahmed de Naâma (Algérie),
cherfaoui@cuniv-naama.dz

² Universitaire Djilali Liabes de Sidi-Bel-Abbès (Algérie),
atmaneyahia03@gmail.com

Date d'envoi: 01 / 06 / 2022

date d'acceptation: 12 / 08 /2022

Date de publication: 01 / 09 /2022

* Corresponding author

Résumé:

Dans cette contribution, qui fait partie d'un travail s'inscrivant dans le cadre d'une thèse de doctorat en sciences du langage, nous nous intéressons à une des stratégies argumentatives omniprésentes dans l'éditorial. Ce dernier, en tant qu'un article d'opinion tenant du pôle « implication-commentaire », est le lieu idéal où l'énonciateur/journaliste exhibe et défend ses thèses. Par conséquent, il recourt à des stratégies discursives qui révèlent une omnipotence argumentative si importante. La « *question rhétorique* », un des subterfuges qui servent à argumenter en faveur d'une ou de plusieurs conclusion(s), fera l'objet de cette présente contribution où nous nous escrimons à disséquer ses inscriptions voire son rôle dans le discours argumentatif de la presse écrite qui se rapporte aux événements ayant trait au cinquième mandat convoité par l'ancien président Abdelaziz Bouteflika.

Les mots clés: discours; argumentation; question rhétorique; éditorial; cinquième mandat;

Abstract:

In this contribution, which is part of a work within the framework of a doctoral thesis in language sciences, we are interested in one of the ubiquitous argumentative strategies in the editorial. The latter, as an opinion piece from the « implication-commentary » pole, is the ideal place where the enunciator/journalist exhibits and defends his theses. Therefore, he resorts to discursive strategies that reveal such an important argumentative omnipotence. The « rhetorical question », one of the subterfuges used to argue in favor of one or more conclusion(s), will be the subject of this present contribution where we strive to dissect its inscriptions and even its role in the argumentative speech of the written press which relates to the events relating to the fifth term coveted by the former president Abdelaziz Bouteflika

Keywords: speech; argument; rhetorical question; editorial; fifth term

Introduction:

Dans cet article, nous voulons présenter certains éléments de réflexion et d'analyse portant sur l'argumentation dans le discours de la presse écrite. Ce discours est pour nous le résultat d'un processus très complexe à travers lequel les faits sociaux sont transformés en discours. Cela va sans dire que l'information médiatique est pure énonciation qui peut être soumise à des contraintes externes et internes. Certes, entre sa captation et sa présentation, l'information devrait être transformée. Ce processus de transformation est lié à la spécificité de la presse et les valeurs d'identité imputables à l'ensemble des lecteurs. Les conditions internes ou discursives sont celles qui correspondent aux genres textuels (articles d'opinion, éditoriaux, nouvelles, etc.) et même aux procédés de mise en discours de l'information, alors que les conditions externes ou sociales sont celles qui touchent aux conditions de production des informations.

L'analyse du discours, qui cherche à décrire de plus près les mécanismes et le fonctionnement du discours, tient souvent compte de sa dimension et sa visée argumentative. À en croire Perelman et Olbrechts-Tyteca¹, le locuteur prend la parole ne serait-ce que pour convaincre son interlocuteur, c'est-à-dire qu'il cherche à gagner l'adhésion de celui-ci. Il va sans dire qu'il est des discours qui ne portent aucune entreprise de persuasion et ne cherchent pas à faire adhérer les sujets à telle ou telle position par des stratégies dites programmées ; c'est-à-dire, des discours qui n'ont pas de visées argumentatives explicitement avouées. Cependant, le discours qui n'ambitionne pas à persuader n'en cherche pas moins à influencer sur l'interlocuteur en orientant des façons de voir et de penser². Du reste, Benveniste³ a défini le discours comme étant l'énonciation supposant deux participants : un locuteur et un interlocuteur, où le premier ambitionne toujours, tout en se servant des stratégies dont il dispose, d'agir sur le second (bien sûr, il y aura certainement ce qu'on appelle « un tour de rôle »). Le rejoignant dans ses idées, nous pouvons dire que, toute énonciation est une opération d'influence mutuelle reposant sur la tentative d'agir sur l'autre.

Dans sa conception large, l'argumentation est considérée comme toute tentative, par l'ensemble des moyens langagiers, de modifier ou de renforcer la vision des choses que se font les sujets de l'échange verbal. En d'autres termes, il s'agit d'un élargissement de la rhétorique de Perelman qui voit que l'argumentation consiste à faire adhérer l'interlocuteur non seulement à une opinion qui lui est présentée, mais aussi d'adhérer à des façons de voir et de penser. Vu sous cet angle, l'argumentation pourrait, donc, concerner un ensemble de discours privés ou publics.

Dans le domaine médiatique par exemple, P. Charaudeau⁴ postule qu'avant que l'information soit publiée, elle passe tout d'abord par ce qu'on appelle une « mise en discours », ce qui se traduit comme une intervention inéluctable d'un sujet (journaliste) qui, même tenu à une certaine objectivité, *subjective* cette information. Cela signifie qu'on n'aurait point une information transmise aux lecteurs dans son état brut. Cette intervention, se traduit donc, comme un aspect de subjectivité et le discours serait donc régi par une double visée discursive ; *informative et persuasive*.

Compte tenu des enjeux socio-politiques, d'après P. Charaudeau, le journaliste ne se cantonne jamais à rapporter les événements. C'est-à-dire qu'il n'est plus considéré comme un simple rapporteur ou observateur, mais devient une sorte de catalyseur des changements sociaux où, pour le dire autrement, il passe d'un simple informateur à un acteur impliqué⁵. Il est donc invité à se servir des stratégies discursives éloquentes qui lui permettent de capter le lecteur. D'ailleurs, dans un contrat médiatique, on accorde une certaine importance aux deux dimensions polaires⁶ : a) *information* ; ayant trait à *l'évidentialité* dans le sens où le journaliste se doit d'être honnête et indiquer d'où il tire ses éléments informationnels et surtout ne pas transgresser la loi de crédibilité (pas de mensonges). Selon Dendale et Coltier⁷, *l'évidentialité* se définit comme étant un phénomène qui consiste à indiquer par des moyens langagiers d'où l'information est tirée. Pour ce faire, le locuteur signale d'une manière explicite au moyen de certains marqueurs, la source de l'information communiqué. b) *captation* ; la prise en considération de la commercialisation de ses produits. Mais pour le cas de la presse écrite algérienne, nous nous permettons de poser la question suivante ; comment pouvoir persuader dans un éditorial ?

Nous postulons que les énonciateurs/journalistes se serviraient de l'une des stratégies argumentatives qui semble importante à savoir la « *question rhétorique* » et ce, pour inciter les citoyens/lectures à continuer de sortir dans les rues et rouspéter contre le cinquième mandat. Étant donné une figure de style, cette dernière leur sert à garder la parole ou à émouvoir en leur permettant d'instaurer une certaine interaction entre eux et leurs interlocuteurs. Il n'est pas sans intérêt de signaler qu'il s'agit d'une question à laquelle l'interlocuteur (lecteur) n'est pas censé répondre. En d'autres termes, en posant cette question, l'énonciateur ne cherche pas à avoir la réponse de celui à qui il s'adresse, mais c'est juste pour l'impliquer dans son raisonnement.

Chapitre 1 : Cadrage théorique

Avant de commencer notre analyse, nous jugeons indispensable de donner, à l'éditorial, une caractérisation plus ou moins claire et ce, en nous référant aux

travaux des éminents chercheurs s'intéressant aux genres journalistiques. Par la suite, nous passons en revue la notion de « *question rhétorique* » dans le but de la présenter d'une manière limpide pour que nous puissions, par la suite, analyser ses inscriptions dans les différents éditoriaux qui constituent notre corpus.

Section 1: L'entreprise argumentative dans un éditorial

En guise de définition, l'éditorial est, au préalable, un genre journalistique relevant du pôle « implication-commentaire »⁸. Selon Agnès⁹, cet article est très souvent considéré comme le représentatif de la tendance économique-politique d'un journal, en ce sens que celui à qui on en confie la rédaction ne se contente pas de visualiser uniquement sa manière de voir les choses mais également celle du journal tout entier. Auquel cas, les lecteurs lui accordent une importance particulière en vue de circonscrire le point de vue du journal. Pour ce qui est de la pratique éditoriale, nous constatons, à bien des égards, que la majorité des tentatives de définitions et de caractérisations attribuées à l'éditorial des traits définitoires qui sont amplement partagés et même unanimement acceptés. Ainsi le cas de Lagardette¹⁰ et Agnès¹¹ qui voient en « l'éditorial » un genre permettant au scripteur de se sentir libre et ce, contrairement aux autres genres où il peut avoir l'impression d'être cerné en terme de journalisme. Cela se voit clairement dans le style adopté tout au long de l'article où le locuteur-scripteur (éditorialiste) se permet d'aller plus loin dans la proclamation de ses idées, de présenter et défendre ses points de vue et parfois d'avancer des propos satiriques. Par conséquent, il apparaît que l'éditorial est une rédaction où on compte toujours laisser entendre la voix du journal tout entier et ce, par l'expression de ses tendances et ses orientations globales. Le scripteur (généralement le rédacteur en chef) tend vers la subjectivité en prenant position par rapport à un sujet significatif de l'actualité, dans un quelconque contexte. Contrairement aux autres genres qui relèvent du pôle « distance-information »¹², et dont les journalistes font très souvent attention au critère d'objectivité, l'éditorial est une sorte de présentation d'une lecture d'un fait de l'actualité en fonction de l'idéologie de l'organe de presse.

En tout état de cause, l'éditorial est un article où il y a *implication* (subjectivité) et *argumentation* (présenter et défendre une thèse). Il s'agit, bel et bien, d'un discours qui se base sur des faits réels (informations) et aussi un discours sur la réalité à travers lequel l'éditorialiste présente à son lecteur une opinion ou une thèse qui traite d'un fait afin de le convaincre et l'amener à adopter le même point de vue¹³.

Section 2 : La « rhétoricité » des questions

Multiplés sont les stratégies discursives permettant au locuteur d'amener son interlocuteur sur le terrain de la contrainte ou de la rouerie. A l'instar de plusieurs valeurs et des lieux communs, il est des « constructions interrogatives », auxquelles on impute un pouvoir argumentatif, qui visent à persuader l'autre. Depuis l'antiquité, on distingue diverses formes de questionnements et ce, tout dépend du degré manipulatoire, à savoir la *subjection*, la *question dialectique* et *éristique*¹⁴. Il est utile de signaler que dans le cadre de cette étude, nous considérons ces trois aspects d'interrogations comme étant des *questions rhétoriques* du fait qu'elles visent le même objectif : *persuader l'autre*.

En effet, il n'est pas envisageable de procéder à une telle analyse sans avoir, au préalable, précisé le sens que nous imputons à la *question rhétorique* dans ce champ de recherche. Dans cette perspective, il s'agit, pour nous, d'un terme qui concerne, au premier abord, les fragments discursifs classables parmi les figures de style (d'où vient l'appellation interrogation figurée). Ladite construction permet au locuteur de prendre la parole, non pas dans le but de marquer un doute, une ignorance ou une curiosité par le biais desquels, il exprime son envie d'être instruit, éclairé ou d'être assuré d'une chose, mais plutôt pour donner corps à ses intentions persuasives¹⁵ (Fontanier, 1968, p. 368).

En vue de marquer les esprits et attirer l'attention des lecteurs, l'éditorialiste se doit d'être linguistiquement armé et ce, en disposant de multiples stratégies argumentatives qui peuvent rendre infaillible un discours véhiculant des opinions qui portent sur un sujet significatif de l'actualité. Le locuteur-scripteur peut mettre en place ses intentions de sens sous forme de questions. Etant donné une interrogation stylistique, la *question rhétorique*, constitue un outil très pertinent dans des entreprises argumentatives visant à infléchir les représentations et les croyances des sujets. Cette figure de style, ayant différentes structures, sert parfois d'énoncé possédant une valeur *assertive*. L'objectif de celui qui s'interroge n'est pas de trouver des réponses car elles y sont déjà suggérées. Pour le dire autrement, la manière de structurer ce questionnement dicte sa réponse surtout quand elle est présentée sous forme de lieux communs. Par lieux communs, nous entendons les valeurs sociales que les individus d'une communauté partagent. Ce qui fait d'eux des arguments utilisés, dans une question, en faveur de telle ou telle conclusion. C'est-à-dire, asserter ce qui admis sous forme de questions. En conférant à la *question rhétorique* un statut de non question, Ch. Plantin¹⁶ pose que :

Lorsqu'il est pris en charge par le même énonciateur, le jeu question-réponse expulse l'interlocuteur en phagocytant sa parole et le contraint à assumer soit le discours de la question, soit celui de la réponse, soit les deux. La manœuvre a pour but de faire du destinataire l'énonciateur

d'un discours dont il n'est pas locuteur, donc de le déposséder de sa voix. Le produit de ce type de tactique énonciative est analysé comme figure de phrase par la rhétorique, qui y voit une tactique de camouflage de l'assertion sous un voile interrogatif.

Il est évident donc de dire que, d'après Plantin, ce jeu de *question-réponse* pose l'interlocuteur dans une situation plus ou moins confuse dans le sens où il devient censé adopter soit la question de l'énonciateur, soit sa réponse soit les deux parties. D'un point de vue dialogique, l'objectif est de le rendre responsable (énonciateur) du point de vue exprimé. De surcroît, selon le même auteur, les questions ne sont pas toutes « *rhétoriques* », mais seulement celles qui ont un pouvoir argumentatif et permettent au locuteur d'arriver à ses fins persuasives :

D'une façon générale, dire d'une question qu'elle est « *rhétorique* », c'est signifier qu'elle est fallacieuse en tant que question. L'adjectif « *rhétorique* » sert à discréditer la question en tant que telle. On parlerait aussi bien d'une « *exclamation rhétorique* » pour signifier qu'elle feint la surprise, ou d'une « *passion rhétorique* » pour signifier qu'elle n'en est pas une. Comme dans bien d'autres cas, le terme de « *rhétorique* » se trouve ainsi utilisé argumentativement pour invalider un type de discours. D'une façon générale, le processus de monologisation du jeu question/ réponse permet au locuteur de s'avancer sous divers masques discursifs.

Selon Ducrot¹⁷, pour ne pas subir une attaque critique de la part de ses lecteurs, l'éditorialiste se sert de la *question rhétorique* du fait qu'elle lui permet de visualiser doucement ses assertions en les déguisant en interrogations, c'est-à-dire, sans que son lecteur se sente offensé ou agressé. Cela permet de rendre plus dynamique ce genre de « *monologue* » et d'instaurer une sorte d'entente entre l'éditorialiste et les lecteurs, c'est-à-dire par le biais d'une illusion d'accord par le fait que la réponse soit attendue, admise et évidente. De ce point de vue, nous déduisons donc que cette stratégie discursive sert à instaurer cette relation « *opinative* » ou une « *entente tacite* » entre les participants, qu'ils soient virtuels ou présents, de l'échange verbal. Ce jeu de *question-réponse* permet, donc, à l'énonciateur de rendre dynamique la situation discursive. Ce dynamisme, qui caractérise telle ou telle situation permet, au fur et à mesure, de créer une illusion de participation et d'impliquer l'interlocuteur à ce que l'énonciateur lui présente et ce dans le but de le convaincre et emporter son adhésion.

Ayant une valeur illocutoire parfois d'incitation, l'interrogation est une forme phrastique qui provoque certaines réactions chez celui qui la reçoit, c'est-à-dire qu'elle le fait réagir. Par conséquent, en s'en servant, l'énonciateur fait appel à son allocutaire. Ce qui nous permet de dire que cette question accomplit

son office pragmatique dans le sens où elle permet d'agir sur les représentations, les opinions et les croyances du public¹⁸. Il n'est pas sans intérêt de signaler que selon Maingueneau¹⁹, le locuteur pourrait également « *interroger quelqu'un (...)* se placer dans l'alternative de répondre ou de ne pas répondre. C'est aussi lui imposer le cadre dans lequel il doit inscrire sa réplique. »

Chapitre 2 : cadrage méthodologique

L'objectif de cet article est de déceler une des stratégies argumentatives que nous jugeons ubiquiste dans les articles qui constituent notre corpus d'analyse. Comme il est indiqué dans l'intitulé de cette contribution, il s'agit donc de repérer l'inscription de la « *question rhétorique* » dans l'intention d'éplucher et d'expliquer son office de l'attirance dans le discours dit « *argumentatif* ». Par conséquent, le présent article se propose d'interroger cette figure de style, et plus particulièrement dans son aspect lié à l'argumentation dans le discours de la presse écrite algérienne d'expression française qui regroupe une panoplie de procédés rhétoriques. Cette stratégie discursive, ayant des spécificités syntaxiques et sémantiques, n'accomplit pas l'office primitif d'une simple question à savoir, *la demande d'information*.

De tels objectifs, et pour procéder à une telle analyse, nous avons constitué un corpus d'analyse formé d'un ensemble d'articles appartenant au genre « *éditorial* ». Il s'agit d'une étude qui nous permettra de répondre à un ensemble de questions ayant trait à la pratique argumentative dans le discours journalistique des deux journaux « *El Watan* » et « *Le Quotidien d'Oran* ». Les articles retenus pour cette étude sont publiés entre le 21 février et le 12 mars 2019. Notre choix est justifié par le fait que, durant cette période que nous avons prise comme repère, les deux éditorialistes Chawki Amari (*El Watan*) et Mahdi Boukhalfa (*Le Quotidien d'Oran*) ont jeté leur dévolu sur l'élan national (*appelé le « hirak »*). Ils ont consacré un grand espace à ce mouvement populaire pour concrétiser leurs positionnements par rapport au projet du cinquième mandat et les objectifs déclarés ou tacites des *Hirakistes* qui ne veulent plus de Abdelaziz Bouteflika qui s'est fait vraiment lyncher par la presse privée. Cependant, être subjectif ne suffit pas pour attirer l'attention des lecteurs mais il faut lui adjoindre une stratégie discursive qui permet, au journaliste, d'emporter l'adhésion de ses lecteurs.

Il n'est pas sans intérêt de signaler que dans un pays comme l'Algérie, la presse écrite est l'un des moyens vitaux de l'entreprise de transmission des informations. D'un point de vue énonciatif, les textes de la presse écrite sont classés selon diverses positions polaires, notamment, « *distance-information* », c'est le cas, par exemple, de la brève, la dépêche, le filet, et « *implication-*

commentaire» auquel appartiennent le commentaire, l'éditorial et le billet, dans lesquels les énonciateurs tentent de présenter et de défendre leurs thèses²⁰.

Chapitre 3 : Argumenter en interrogeant

Donc cette partie, qui sera consacrée à l'analyse des éditoriaux, nous nous attelons à déceler les différentes inscriptions des questions pourvues d'un statut « *rhétorique* ». Vers la fin de cette partie nous procédons à une interprétation des résultats obtenus afin de trouver des réponses à notre questionnement et pouvoir par la suite confirmer ou infirmer notre hypothèse.

Section 1: Le pouvoir argumentatif des questions

La première forme d'interrogation que comptons analyser dans cette deuxième partie de notre article est la « *subjection* ». Cette figure de style consistant, selon Robrieux²¹, à dire ce dont on est certain sous forme d'une question-réponse, dans un simulacre de dialogue entièrement pris en charge par l'énonciateur. Utilisée outrageusement dans un éditorial, cette forme ayant plus ou moins trait à la polyphonie dans le sens où l'énonciateur qui est très souvent l'éditorialiste, pose une question, puis il se déguise en lecteur et y propose une réponse, ainsi dans l'énoncé suivant :

1-Le Président est en Suisse, sans pouvoir bouger, les Algériens sont en Algérie, à marcher dans le sens de l'histoire. Cette dialectique entre l'immobilisme et le mouvement est devenue la question centrale, même si le régime feint de l'ignorer en la reléguant à un footing collectif. Comment cet affrontement entre une gérontocratie autoritaire qui dort mal et une population majoritairement jeune qui rêve à autre chose va-t-elle se terminer ? Au fond, personne ne le sait, des deux côtés il semble bien qu'il n'y ait aucune intention de faire marche arrière, le deuxième espérant l'essoufflement du premier, pendant que le premier cherche l'abandon du second par forfait.

En cherchant à établir un lien avec son lecteur et éviter la sécheresse du monologue, l'éditorialiste s'adresse à son lecteur au moyen d'une question non pas pour avoir sa réponse mais plutôt pour l'amener à y réfléchir avant de lui proposer sa propre réponse. Dans l'exemple ci-dessus, le scripteur discute avec lui, d'une part, l'opiniâtreté des tenants du pouvoir gérontocratique qui cherchent à maintenir le statu quo par la réélection de Abdelaziz Bouteflika et, d'autre part, la persévérance des Algériens qui ne veulent plus de ce homme.

Dans l'extrait ci-dessous, l'éditorialiste se pose plusieurs questions qui gravitent autour de la visite de Bedoui, Ministre de l'Intérieur, à la willaya d'Adrar pour l'inauguration d'un centre médico-social de Sonatrach. Accompagné par

Sellal ancien premier ministre, Sidi Saïd secrétaire général de l'UGTA et Ali Haddad du forum des chefs d'entreprises, Bedoui est venu, non pas seulement pour une telle inauguration, mais surtout pour lire au peuple Adrarien le message du président qui était encore entre les mains des médecins suisses. Comme nous le voyons clairement, l'auteur se pose des questions liées au contenu de la lettre présidentielle et ce pour impliquer son lecteur dans le raisonnement et ce en avançant des commentaires et des réponses explicitement défavorables sur le cinquième mandat.

2-Que dit cette nouvelle lettre du plus célèbre écrivain public algérien ? Rien, des phrases vides comme la salle qui les a accueillies, aucune allusion à l'historique «milliouniya» du 22 et un vague appel à la continuité. De quoi ? De la protestation ? Non, du Président, seul à même d'éviter le chaos et le retour aux morts, seul argument du régime pour se maintenir. Avec cette logique faussée, si le peuple est contre Bouteflika, pourquoi ne pas attendre le vote et élire quelqu'un d'autre à sa place ? C'est là où est le piège, quand un Président est candidat, il passe automatiquement, quitte à bourrer les crânes et les urnes et à détruire les formulaires des autres, la présence de Sellal, simple directeur de campagne d'un candidat dans une délégation ministérielle, étant à elle seule une preuve du flagrant parti pris de l'Etat. Résultat : alors que Bouteflika est élu avant un vote programmé pour la forme, le peuple a voté avant le scrutin, refusant un 5e mandat. Faut-il alors faire des élections ? Tout dépend de la suite des événements. Mais avec la lettre du Président et le mépris de l'illégal putschiste Bouchareb, il faut commencer à penser que le régime ne reculera pas. Quitte à brûler tout le pays. Le Président est peut-être un prophète. Mais sa religion n'a rencontré aucun succès.

Nous verrons dans la bribe suivante que, par le biais d'une interrogation (*subjection*), l'éditorialiste s'attèle à briefer ses lecteurs qu'ils pouvaient faire partir le système en place s'ils prennent comme modèle les Algériens qui sont sortis protester contre le régime après une crise socio-économique qui s'est imposée dans les années 1980. L'objectif de l'auteur était d'exhorter les citoyens-lecteurs de sortir, en grand nombre, pour faire entendre leur voix et ne pas se terrer chez eux. Par conséquent, pour renforcer son opinion, il fait allusion aux événements d'octobre 1988, qui semble un argument probant. Sa réponse favorable « oui », indique la possibilité de constituer un nouveau régime qui répond à leurs aspirations sociales et économiques.

3-Peut-on changer de régime sans changer les hommes qui le représentent ? Oui, en Octobre 88', lorsque des milliers de manifestants

sont sortis dans la rue pour dénoncer le système, c'est le même président Chadli Bendjedid qui est resté président ensuite, tout en changeant de régime par une série d'ouvertures politiques, économiques et médiatiques sans précédent.

Dans le même article, l'auteur revient sur le sujet de l'éventualité d'un changement politique pour donner de la valeur à ses propos et au fur et à mesure pouvoir infléchir ce que le lecteur possède comme représentations vis-à-vis d'une telle possibilité. Une autre réponse favorable sur une question similaire : « Le régime va-t-il changer pour autant ? Normalement oui »

4-Le régime va-t-il changer pour autant ? Normalement oui, même si certains candidats sont en théorie prêts à négocier avec l'actuel régime pour qu'il y ait le moins de casse possible. Oui, mais le président va-t-il déposer son dossier le 3 mars, ouvrant la porte à toutes les dérives ?

On a attendu 40 ans, on peut attendre encore 3 jours.

Quant aux deux autres types de *questions rhétoriques, dialectiques*, qui ont le pouvoir de manipuler et persuader sans agresser l'autre. Elles sont perlocutoires car elles produisent un effet psychologique sur celui qui les reçoit. Cela veut dire que leur caractère signifiant demeure dans la situation de communication où elles sont prononcées. Elles servent à forcer l'opinion de l'autre et ce, en le mettant dans une situation où il n'a qu'accepter ce que l'on propose et estime être évidence, et éristiques qui, contrairement aux questions dialectiques, provoquent et s'en prend à l'interlocuteur. Multiples sont les questions qui sont éristiques ou polémiques. Nous avons la question de piège qui est utilisée dans le but d'embarrasser l'autre. Au moyen de cette question, le locuteur s'efforce de réduire son interlocuteur au silence en le plaçant devant son ignorance. D'après Robrieux,²² « C'est, en quelque sorte, une forme à la fois interrogative et polémique de l'argument ad ignorantiam. », et suite à notre lecture des deux éditoriaux, nous avons pu constater que les éditorialistes ont très souvent tendance à utiliser les deux formes grammaticales d'une fausse interrogation ; l'une est affirmative, l'autre est négative. Pour nier une chose, le locuteur peut poser une question à la forme affirmative ainsi dans l'énoncé ci-dessous, où l'énonciateur, au moyen d'une question, cherche à partager un point de vue avec son interlocuteur.

Tout est condensé dans la deuxième partie, c'est-à-dire dans la proposition relative introduite par « qui ». Cette interrogation peut être paraphrasée comme suit : il ne faut pas maintenir une candidature qui mettrait le pays dans le vandalisme :

5. Faut-il dès lors maintenir une candidature qui a fait sortir les Algériens dans la rue ?

Dans un éditorial, nous considérons la *question rhétorique* comme étant un signe de supériorité auctoriale. Même si parfois l'auteur ne propose pas une/des réponse(s) à son interrogation, cela ne signifie guère qu'il n'en possède pas une. Dans notre corpus d'analyse, l'interprétation de cette pratique journalistique revient effectivement au fait que l'interrogation exige ou non une réponse.

Nous avons constaté aussi que les énonciateurs ont très souvent tendance à prendre les lecteurs à témoins, c'est-à-dire, ils leur posent des questions dites interpellatrices à travers lesquelles, ils font des commentaires défavorables sur le président Abdelaziz Bouteflika, ses gouvernants ainsi que son alliance. Auquel cas, ils cherchent à créer cet espace de débats dont les points de vue gravitent autour de la candidature de Bouteflika en offrant aux lecteurs de partager l'opinion présentée ou de prendre une autre position qui serait plus ou moins similaire. Par conséquent, l'interrogation est conçue comme étant une pragmatique énonciative. En outre, elle constitue un moyen de débat démocratique et d'ouverture à autrui ainsi dans l'énoncé ci-dessous qui peut être interprétée comme *question rhétorique*. Le syllogisme implicite est le suivant : les présidents ne tiennent pas à leurs promesses ; or Bouteflika est président ; donc, Bouteflika ne tient pas à ses promesses.

6. Oui, d'autant que les Algériens ont de la mémoire et noté que ce référendum envisagé ressemble à celui déjà promis lors de la levée du verrou des deux mandats, annoncé par le même Président mais qui n'a jamais eu lieu, levée du verrou par simple adoption à l'APN qui a plongé l'Algérie dans cette autocratie en forme d'impasse. Comment croire à ces nouvelles promesses ?

Dans l'exemple ci-dessous, l'éditorialiste use de la *question rhétorique* pour permettre à son lecteur de se faire une éventualité et même de lui offrir l'occasion de procéder à des évaluations vis-à-vis d'un événement à savoir, la faisabilité du scrutin présidentiel

7-Faut-il alors faire des élections ?

Il est bon de noter que pour interpeller son interlocuteur, l'instance énonciative peut aussi, au moyen d'une interrogation, se montrer inquiète pour le déroulement des marches contre le projet de cinquième mandat comme c'est le cas dans la bribe ci-dessous. Par conséquent, elle invite le citoyen-lecteur à être vigilant, conscient, de gérer la situation avec tant de flexibilité et surtout de peser le pour et le contre avant de faire quoi que ce soit pour ne pas être lynché par la presse étatique :

8-L'élection présidentielle du 18 avril prochain a pris une tournure tout à fait étrange. Sinon comment interpréter ces appels à des marches contre le 5ème mandat maintenant ? Le timing de ces appels est-il

opportun ? Pourquoi n'avoir pas appelé à des marches de protestation contre le 5ème mandat bien avant, au moment où les partis de la majorité présidentielle avaient annoncé leur candidat ?

Généralement, dans un éditorial, l'énonciateur s'engage à dire ce qu'il croit sous forme d'une question et ce dans le but d'impliquer son interlocuteur (lecteur) dans son raisonnement, pour l'émouvoir, provoquer sa conscience et surtout pour l'éveiller sur des réalités prépondérantes. Par ailleurs, il est des questions qui sont adressées aux lecteurs dans le but de les pousser à prendre des initiatives ou de se faire des idées sur les divers scénarios ainsi dans le passage suivant :

9-On annule les poursuites contre les jeunes de l'Ansej, on envoie quelques vieux au Hadj avec l'argent du Trésor, on utilise les bus d'étudiants pour faire campagne, on brandit l'épouvantail usé des ennemis de la nation et enfin, on repasse à la télévision les images des années du terrorisme pour terroriser la population. Comment croire que ceux qui ont recours encore aux mêmes et anciens procédés de manipulation, corruption, terreur et l'utilisation des moyens de l'Etat à des fins personnelles puissent produire quelque chose de neuf ?

L'interrogation stylistique se traduit parfois comme étant une stratégie permettant d'esquiver la discussion en feignant de la réclamer. « Elle est perlocutoire, ce qui signifie que son caractère signifiant réside non dans l'énoncé lui-même mais dans la situation de communication ». Parfois elle sert à renforcer le point de vue de l'interlocuteur et de le placer face à une proposition ou une affirmation que le locuteur estime être une évidence comme dans l'exemple ci-dessus où l'auteur, en évoquant toujours la candidature d'Abdelaziz Bouteflika, a posé une question évocatrice incitant, le cas échéant, le lecteur à proposer une réponse commune.

Nous avons constaté qu'il est des questions adressées à la fois à une catégorie d'individus en l'occurrence les partisans de Abdelaziz Bouteflika et ce dans le but de les provoquer et les agresser et aux opposés de ce projet du cinquième mandat et ce pour renforcer leur opinions vis-à-vis des représentants de ce système. Ainsi dans l'énoncé ci-dessus où l'auteur se pose une question dite déstabilisante qui vise à embarrasser Amara Benyoune (secrétaire général du mouvement populaire national) et ceux qui s'amusent à falsifier la vérité :

10-L'article 226 du code pénal est pourtant clair, « Tout médecin, chirurgien, dentiste, officier de santé ou sage-femme qui, dans l'exercice de ses fonctions et pour favoriser quelqu'un certifie faussement ou dissimule l'existence de maladie ou infirmité ou fournit des indications mensongères sur l'origine d'une maladie ou infirmité est puni de l'emprisonnement d'un (1) à trois (3) ans. » Sauf que Amara

Benyounés, qui n'est pas médecin et n'a jamais réellement travaillé de sa vie, a donné pour sa première sortie en tant que chargé de communication à TV5 Monde, donc à un public français, sa vision des choses : «Sa tête fonctionne bien.» Comment peut-on savoir qu'un cerveau fonctionne, s'il ne peut parler pour le prouver ou écrire pour le montrer ?

Il est même des questions auxquelles on confère le statut d'« embarrassante ». Par le biais desquelles, le locuteur se place dans une position plus élevée par rapport à son interlocuteur notamment lorsqu'il s'efforce à le réduire au silence en l'accusant d'injustice ou d'ignorance. Pour le dire autrement, il s'agit d'une interrogation polémique ainsi dans l'énoncé ci-dessous où le locuteur-scripteur s'attaque à la justice algérienne.

11-Va-t-on les mettre en prison comme ce Mascaréen qui a brandi une pancarte contre le 5e mandat ?

Section 2: Discussion des résultats

Dans les énoncés questions-réponses (1), (2), (3) et (4), les énonciateurs journalistes des deux quotidiens se posent des questions qui portent sur la même cible à savoir la candidature de Abdelaziz Bouteflika ne serait-ce que pour provoquer la conscience de leurs lecteurs et au fur et à mesure les inciter à continuer à lire l'article afin de trouver des réponses aux questionnements inscrits. Il s'agit d'une stratégie discursive (*subjection*) mise en œuvre par l'auteur lui permettant d'amener le lecteur à focaliser son attention sur l'article en question et le fidélise davantage à ses écrits journalistiques.

Deux variantes d'une interrogation rhétorique, la question dialectique et éristique ne sont pas réservées uniquement aux débats télévisés, mais elles sont mises à contribution, à outrance, dans les écrits journalistiques notamment dans les éditoriaux. Comme nous l'avons déjà vu dans les extraits (5), (6), (7), (8), (9), (10) et (11), les locuteurs-scripteurs se servent de ces deux figures de style pour prendre le lecteur à témoin. Cela leur permet non seulement de se mettre dans des positions de supériorité, mais aussi de maîtrise de raisonnement de façon à faire sentir le lecteur comme étant « indépendant » en terme de perception des faits, et par la suite interpeller sa conscience pour qu'il puisse évaluer ce qu'ils avancent et lui offrir l'opportunité de jouer avec eux le rôle de comparse dans l'interprétation.

En tout état de cause, nous avons pu voir comment les différentes formes d'interrogation rhétorique servent à amener le lecteur à être en accord avec l'opinion du journal. Il s'agit donc d'une pratique argumentative qui consiste à orienter l'autre jusqu'au point de partager la même réponse que celle de l'éditorialiste. De surcroît, il appert que par le biais de cette figure, le locuteur

scripteur cherche à créer cette atmosphère de débat démocratique constructif et ce afin d'emporter l'adhésion de l'autre ou d'infléchir ce qu'il possède comme représentations et croyances.

Etant donné un moyen intervenant dans la persuasion, la *question rhétorique* est, pour nous, une stratégie argumentative s'accaparant une place de choix dans les éditoriaux des deux journalistes grâce à ses nombreux avantages dans la mesure où elle constitue, d'une part, un moyen discursif servant à persuader en commentant et, d'une autre part, un relais instaurant une sorte d'entente entre les énonciateurs/journalistes et leurs lecteurs.

Nous avons vu que l'analyse de cette structure interrogative, qui se présente comme étant une catégorie ambivalente, concerne à priori la pragmatique. Ce que nous pouvons dire à propos de la mise en œuvre de cette stratégie, c'est qu'elle représente un mécanisme constituant une sorte de rapport de force entre l'instance de production et l'instance de réception. Reflétant la supériorité du journaliste/énonciateur, l'interrogation rhétorique se traduit parfois comme « *déstabilisante* » « *embarrassante* », « *provocatrice* » et même parfois « *culpabilisatrice* ». Bref, il s'agit d'un moyen d'argumentativité pourvu d'une force illocutoire d'incitation qui fait réagir l'autre.

Conclusion :

En conclusion, le discours de la presse écrite regroupe une panoplie de stratégies discursives permettant au locuteur/journaliste d'emporter l'adhésion de son lecteur. L'interrogation rhétorique (*subjection, question éristique et dialectique*), une de ces stratégies, est très souvent mise à contribution dans le discours argumentatif. Comme nous l'avons vu tout au long de cet article, cette forme d'interrogation, qui n'appelle pas de réponse de la part des lecteurs, permet à l'auteur d'avancer des assertions dans le but de les persuader ou de les manipuler. Elle permet au journaliste/locuteur d'assumer la responsabilité de ces assertions avec son lecteur, donc elle sert à établir ce rapport interactionnel entre les deux instances (de production et de réception). En outre, par le biais de cette stratégie, locuteur peut prendre son interlocuteur à témoin en l'invitant à approuver ce qui lui est présenté comme thèse ou opinion. Par conséquent, il vise à lui offrir la réponse qu'il cherche, c'est-à-dire présenter un point de vue qui serait consensuel.

Dans les éditoriaux retenus pour cette analyse, nous avons constaté que l'interrogation rhétorique a été utilisée à outrance à des fins persuasives. Les instances discursives, qui s'inscrivent dans les énoncés analysés, se posent des questions non pas pour exprimer l'ignorance ou l'incertitude à l'égard des événements qui accompagnent la candidature de Abdelaziz Bouteflika et les

manifestations nationales contre le projet du cinquième mandat, mais plutôt pour influencer sur les citoyens lecteurs et infléchir leurs représentations, leurs croyances et surtout les amener à partager leurs points de vue inscrits dans les énoncés

Liste de bibliographie:

- ¹ Perelman Chaïm et Olbrechts-Tyteca Lucie, Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 1970, P. 5.
- ² Amossy Ruth, Argumentation et Analyse du Discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires, Argumentation et Analyse du discours, Tel-Aviv, Volume, Numéro 01, 2008, P. 1-18
- ³ Benveniste, Emile, Problèmes de linguistique générale, Edition Gallimard, France, 1966, P. 241-242.
- ⁴ Charaudeau Patrick, Le discours d'information médiatique : la construction du miroir social, Nathan, Paris, 1997, P. 102.
- ⁵ Charaudeau, Patrick, Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et derives, Semen, France, Vol 22, N°22, 2006, P. 1-11.
- ⁶ Charaudeau, Patrick, L'événement dans le contrat médiatique. *Dossiers de l'audiovisuel* n°91, La télévision de l'événement, La documentation française, Paris, mai-juin, 2000, (consulté le 20/06/2021/22:51:20), <https://www.patrick-charaudeau.com/L-evenement-dans-le-contrat.html>
- ⁷ Dendale Patrick et Coltier Danielle, Point de vue et évidentialité, Cahiers de praxématique, France, 2003, P. 106
- ⁸ Adam, Jean-Michel, Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite, Pratiques: linguistique, littérature didactique, France, Volume 94, Numéro 01, 1997, P. 10.
- ⁹ Agnès, Yves, Manuel de journalisme, Média-plus, Constantine, 2008, P. 319.
- ¹⁰ Martin-Lagardette, Jean-Luc, Guide de l'écriture journalistique. Ecrire, informer, convaincre, Syros, Paris, 1994, P. 255.
- ¹¹ Agnès, Yves, *Ibid*, P. 320.
- ¹² Adam, Jean-Michel, *Ibid*, P. 10.
- ¹³ Agnès, Yves, *op.cit*, P. 320.
- ¹⁴ Robrieux, Jean-Jaque, Rhétorique et argumentation, Armand Colin, Malakoff, 2021, P. 254.
- ¹⁵ Fontanier, Pierre, Les Figures du discours, G. Genette, Paris, 1968, P. 368
- ¹⁶ Plantin, Christian, Questions —> Arguments —> Réponses, La Question, Paris, 1991, P. 75
- ¹⁷ Ducrot, Oswald, Dire et ne pas dire, Hermann. Paris, 1972, P. 287

¹⁸Beyssade Claire et Marandin Jean-Marie . (2006). The Speech Act Assignment Problem Re visited: Disentangling Speaker's Commit ment from Speaker's Call on Addressee. Empirical Issues in Syntax and Semantics, Volume 6, 2006, P. 54.

¹⁹ Maingueneau, Dominique, Analyser les textes de communication, Dunod, Paris, 1998, P. 48.

²⁰ Roselyne Ringoot et Yvon Rochard, Proximité éditoriale : normes et usages des genres journalistiques..) Mots. Les langages du politique, Paris, 2005, P. 77

²¹ Robrieux, Jean-Jaque, *op.cit*, P. 255.

²² Robrieux, Jean-Jaque, *op.cit*, P. 257.